

**ARRETE PORTANT PROROGATION DE STAGE
DE M..... (Nom - Prénom - Grade)**

L'Autorité Territoriale de

Vu la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée, portant droits et obligations des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Décret n°..... du..... portant statut particulier du cadre d'emplois des.....,

Vu le Décret n° 92-1194 du 4 Novembre 1992 relatif aux agents stagiaires,

Vu le Décret n° 91-298 du 20 Mars 1991 relatif aux agents à temps non complet,

Vu l'arrêté nommant M..... stagiaire à compter du

Vu le Certificat médical établi par M....., médecin assermenté, attestant l'aptitude physique à l'emploi,

Considérant que la période de stage n'a pas été probante,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire.

ARRETE

ARTICLE 1er - Le stage de M est prorogé pour une durée.....(au maximum équivalente à la période normale de stage fixée par chaque statut) soit jusqu'au.....

ARTICLE 2 - L'intéressé(e) reste classé(e) au 1er échelon de son grade, IB....., IM....., la nouvelle période de stage ne sera pas prise en compte dans l'ancienneté (pour l'avancement d'échelon).

ARTICLE 3 - Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet, (ou sous-préfet), à M le Receveur Municipal, à Monsieur le Président du Centre de Gestion, à l'intéressé(e).

Le Maire (ou le Président) :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à....., le.....

Le Maire (ou le Président)

Notifié le.....

Signature de l'agent :